BASES JURIDIQUES DU TIRAGE AU SORT LE PORTAIL DES JEUX BLACK FRIDAY 2018

1. Nous
Le centre commercial Miramar de Fuengirola, CIF H-92535319, Avenida de la Encarnación, s/n – C.C. MIRAMAR, C.P. 29640 Fuengirola (Málaga) (ci-après dénommé centre commercial Miramar) établit les règles applicables à l'attribution du prix décrit par les présentes bases juridiques parmi les personnes ayant participé à la promotion «LE PORTAIL DES JEUX BLACK FRIDAY 2018» (ci-après dénommée la Promotion).

2. Participation
Les participants devront s'inscrire à travers le portail des jeux du centre commercial Miramar, sur le site www.miramarcc.com/miramar-juegos/. Ils devront par la suite jouer et gagner les six jeux interactifs disponibles sur ledit portail.

L'utilisateur qui ne respectera pas ces conditions sera exclu.

3. Où participer
La participation se fera à travers le portail des jeux du centre commercial Miramar dont l'URL est : www.miramarcc.com/miramar-juegos/.

4. Les gagnants
123 gagnants et 30 suppléants seront choisis de façon aléatoire. Les gagnants seront contactés par courriel et ces derniers devront répondre dans un délai ne dépassant pas 7 jours calendaires à compter de la réception du courriel. Si une réponse n'est pas reçue dans le délai prévu à cet effet, le suppléant pertinent sera contacté conformément aux termes indiqués.

Les personnes pouvant aspirer aux prix de la PROMOTION seront toutes celles inscrites sur le site du centre commercial Miramar, ayant 16 ans ou plus, qui auront joué et gagé les 6 jeux proposés par le centre à travers son site web.

Par ailleurs, les fans des comptes Facebook et Instagram du centre commercial Miramar (à savoir, ceux qui auront cliqué sur « j'aime » sur lesdits comptes), qui auront publié un commentaire sur la publication en citant deux amis, auront des chances doubles de gagner un prix. Ils pourront participer sur les deux réseaux sociaux pour obtenir plus de participations.

5. Le prix
En vertu des présentes bases juridiques, les participants qui gagneront au tirage au sort auront droit à un prix aléatoire parmi les 123 disponibles apportés par les marques collaboratrices du centre commercial Miramar. Par ailleurs, les gagnants disposeront d'une période de 15 jours pour récupérer leur prix au niveau du bureau d'information du centre commercial Miramar et pourront en profiter jusqu'au 31 janvier.
Les prix sont détaillés ci-dessous :
a) CineSur Miramar : 20 entrées doubles de cinéma .
b) Costa Coffee : 2 TASSES COSTA COFFEE, 1 MUG DE VOYAGE COSTA COFFEE, 5 BOISSONS DE NOËL GRATUITES (TAILLE PRIMO)
c) Manzana Rota : 10 KITS CADEAU : CHARGEUR SANS FIL, ÉCOUTEURS ET CÂBLE DE RECHARGE "CANDY" POUR IPHONE
d) Pimkie : 25 CARTES CADEAU DE 7 €
e) Smöoy : 20 MINIS POTS SMÖOY AVEC 2 TOPPINGS
f) Soloptical : 3 LUNETTES DE SKI SOLOPTICAL ET 25 BONS DE 10 € (POUR DES ACHATS DE PLUS DE 50 €)
g) centre commercial Miramar : 5 CARTES CADEAU DU CENTRE COMMERCIAL D'UNE VALEUR DE 50 € CHACUNE
h) Pad Thai Wok : 5 BONS DE 20 €
i) Rituals : 1 BAGUETTES AROMATIQUES (d'une valeur de 24,50 €) et 1 BOUGIE XL (d'une valeur de 47,50 €). Les clients pourront choisir le parfum en fonction du stock disponible de la boutique au moment de la récupération du cadeau.

Les prix ne pourront pas être vendus, revendus, vendus aux enchères ou faire l'objet de tout acte impliquant une commercialisation ou transaction.

Les prix ne pourront en aucun cas être échangés, altérés ou compensés par un autre article ou cédés à un tiers sous réserve d'un accord par écrit entre le centre commercial Miramar et la personne gagnante.

6. Durée
Le portail des jeux restera ouvert du 13 novembre à 12h jusqu'au 25 novembre à 23h59, heure d'Espagne.

7. Autres considérations
Le centre commercial Miramar se réserve le droit de modifier ou d'annuler les conditions du concours au cours de ce dernier si des raisons valables ou de force majeur en empêchent le déroulement conformément aux présentes bases juridiques, pour des circonstances non imputables au centre commercial Miramar.

De même, si une réclamation à intérêt légitime parvient de la part d'un tiers, de la part du titulaire de la plateforme du réseau social (Facebook) ou de la part d'une autorité compétente, le centre commercial Miramar se réserve le droit de retirer automatiquement un commentaire sans pour autant informer de cela.

Le centre commercial Miramar et les participants au concours se soumettent à la législation espagnole et renoncent expressément à tout autre droit, aux juridictions et tribunaux de la ville de Fuengirola pour tout litige pouvant se créer entre les deux parties.

8. Décharge de responsabilité
Le centre commercial Miramar est exempt de toute responsabilité dérivant du manque temporaire de disponibilité ou de continuité du fonctionnement des services permettant de participer au concours, notamment mais pas exclusivement, dû aux erreurs d'accès à la page du concours sur Internet.
De même, le centre commercial Miramar est exonéré de toute responsabilité en cas d'erreur sur les coordonnées fournies par le gagnant et qui empêcherait son identification.
Chaque utilisateur est l'unique responsable du commentaire qu'il publie. Le centre commercial Miramar se réserve le droit d'éliminer tout contenu qui enfreindrait les règles du concours ainsi que tout commentaire inapproprié pour le centre commercial Miramar ou pour des tiers.

9. Approbation des bases juridiques
En vertu des dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, nous vous informons ci-dessous des points concernant le traitement des données à caractère personnel collectés :

Le responsable du traitement est la copropriété COMUNIDAD DE PROPIETARIOS PARQUE MIRAMAR DE FUENGIROLA (ci-après CENTRO COMMERCIAL MIRAMAR), numéro d'identification fiscale : H92535319, adresse postale : Avda. de la Encarnación s/n Fuengirola, Málaga, España; numéro de téléphone : 952 19 81 95; courriel : comunicacion@miramarcc.com. Les données à caractère personnel réunies seront traitées afin de vous envoyer des communications à caractère informatif concernant les activités, les offres et les promotions du centre commercial Miramar. L'information sera conservée indéfiniment sauf si la personne concernée fait part de son souhait de ne plus recevoir de communications commerciales, auquel cas, nous effacerons les informations pertinentes de notre base de données. La base légitimant le traitement est le propre consentement de la personne intéressée, manifesté à travers l'acceptation des présentes bases juridiques. La personne intéressée a le droit de retirer son consentement à tout moment sans que cela n'affecte la légalité du traitement basé sur le consentement préalable à son retrait. Les données à caractère personnel ne seront pas traitées par des organisations ou entreprises tierces.

La personne intéressée a le droit d'accéder à ses données personnelles ainsi qu'à solliciter la rectification des données inexactes ou, le cas échéant, solliciter leur suppression lorsque, notamment, lesdites données ne sont plus nécessaires pour les fins auxquelles elles ont été recueillies. La personne intéressée pourra demander la limitation du traitement de ses données, auquel cas, nous les conserverons uniquement pour faire des réclamations ou pour la défense de ces dernières. Dans certains cas et pour des raisons liées à sa situation particulière, la personne intéressée pourra s'opposer au traitement de ses données. Auquel cas, le CENTRE COMMERCIAL MIRAMAR interrompra le traitement desdites données sauf pour des raisons légitimes ou dans le cadre des réclamations ou

de la défense de ces dernières. Finalement, nous vous informons de votre droit à la portabilité prévu par le RGPD. Pour assurer la réalisation de ces droits, vous pouvez envoyer un courriel à rgpd@ccmiramar.com ou envoyer une lettre à l'adresse suivante : Avda. de la Encarnación s/n Fuengirola, Málaga, España. Si la personne intéressée considère que, lors du traitement des données de la part du CENTRE COMMERCIAL MIRAMAR, ses droits en matière de protection des données ont été violés, notamment lorsqu'elle n'aura pas été satisfaite dans l'exercice de ses droits, elle pourra présenter une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle compétente en matière de protection des données (www.agpd.es).

10. Détachement de Facebook

Facebook ne sponsorise, ne soutient et n'administre en aucune façon cette action et n'a aucun lien avec cette dernière. Les participants sont conscients qu'ils fournissent l'information les concernant au centre commercial Miramar et non pas à Facebook. Toute question, tout commentaire ou toute réclamation ayant un lien avec l'action devra être présenté(e) au centre commercial Miramar et non pas à Facebook.

Fuengirola, le 12 novembre 2018